

## Administration et bureau technique

112

### 112.100 Principes de base

#### 112.110 Tarifs de facturation

Pour un marché, les prix et leur évolution sont importants. La loi sur les cartels interdisant la fixation des prix, l'AM Suisse publie les valeurs obtenues dans le passé.

Le calcul des taux étaient adaptées en raison de la perception de salaire 2019/2020 et sur la base des dates de l'entreprise modèle Metaltec Suisse.

La prise en compte des conditions régionales de rémunération trouve son reflet dans la Base 1 (région rurale), la Base 2 (agglomération), et la Base 3 (ville).

Les informations ci-dessous montrent parfaitement par quelles opérations les tarifs de facturation sont obtenus. Chaque entreprise, individuellement, doit déterminer, en fonction de ses charges et prestations, les tarifs par lesquels elle calcule sa facturation.

No	Domaine	Description des exigences	Formation*
T1	Technique et projet	Etablissement autonome de plans et de dessins de construction variés	Dessinateur-constructeur sur métal de métier, métiers apparentés
T2	Technique et projet	Traitement autonome de dossiers, connaissances spécialisées qualifiées	Employé de commerce technique, dessinateur-constructeur sur métal de métier, constructeur métallique de métier
T3	Technique et projet	Dirige de petits et moyens projets et est responsable du budget, direction d'un petit groupe, connaissances spécialisées très qualifiées	Projeteur constructeur sur métal, maître constructeur métallique
T4	Technique et projet et gestion d'entreprise	Dirige de grands projets au niveau organisateur et constructif, responsable du budget, spécialiste à un niveau élevé	Technicien de construction métallique, maître constructeur métallique, maître projeteur constructeur métallique, ingénieur HES / EPF
A1	Administration	Exécution de travaux répétitifs, exécution adéquate de procédures simples suivant les instructions	Employé de commerce type B (anciennement apprentissage commercial)
A2	Administration	Exécution autonome de tâches commerciales variées	Employé de commerce type E ou M, diplôme commercial

\* Les désignations s'appliquent aux deux sexes

#### 112.120 Calcul sur le modèle du dessinateur-constructeur sur métal de métier (T1)

1. Coûts salariaux directs <sup>3)</sup>	45.14	CHF
2. Frais généraux du personnel <sup>2)</sup>	32.17	CHF
3. Frais généraux de l'entreprise <sup>1) 2)</sup>	38.71	CHF
Coûts de production	116.03	CHF
4. Pertes et profits <sup>2)</sup>	13.27	CHF
<b>Taux sans TVA</b>	<b>129.30</b>	<b>CHF</b>
5. TVA	7.7 %	9.96 CHF
<b>Taux avec TVA</b>	<b>139.25</b>	<b>CHF</b>

#### 112.130 Apprentis

Tarifs pour les apprentis

1<sup>re</sup> + 2<sup>e</sup> année = 40%

3<sup>e</sup> année = 60%

4<sup>e</sup> année = 80%

du salaire d'un professionnel

<sup>1)</sup> frais administratifs compris

<sup>2)</sup> taux avalable pour tous les domaines (T1 à A2)

<sup>3)</sup> Coûts salariaux directs (y compris cotisations de l'employeur)

#### 112.200 Tarifs

Désignation	TVA	Base 1		Base 2		Base 3	
		Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec
T1 Dessinateur-constructeur sur métal		129.00	139.00	139.00	150.00	150.00	162.00
T2 Employé de commerce technique, dessinateur-constructeur sur métal		133.00	143.00	143.00	155.00	154.00	166.00
T3 Projeteur constructeur sur métal		141.00	152.00	152.00	164.00	163.00	176.00
T4 Technicien de construction métallique, maître constructeur métallique, ingénieur HES		155.00	167.00	167.00	181.00	180.00	194.00
A1 Employé de commerce type B		126.00	136.00	136.00	146.00	146.00	157.00
A2 Employé de commerce type E ou M		132.00	142.00	142.00	154.00	153.00	165.00